



Commission de la frontière internationale
États-Unis et Canada

Rapport annuel conjoint 2015

Plus d'un siècle d'entretien d'une frontière pacifique



International
Boundary
Commission



Commission
de la frontière
internationale



L'honorable Rex W. Tillerson
Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique
Washington, D.C.

L'honorable Chrystia Freeland
Ministre des Affaires étrangères
Ottawa

Secrétaire Tillerson, ministre Freeland,

Nous avons l'honneur de présenter aux gouvernements des États-Unis et du Canada le rapport conjoint des commissaires concernant les travaux d'entretien et de réglementation accomplis durant l'année civile 2015 le long de la frontière entre les États-Unis et le Canada.

Il s'agit du quatre-vingt-onzième rapport annuel conjoint soumis par les commissaires en vertu des dispositions de l'article IV du Traité de Washington du 24 février 1925. Le rapport contient un compte rendu complet des inspections et des travaux d'entretien réalisés à la frontière pour la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Respectueusement soumis,

Kyle K. Hipsley
Commissaire des États Unis

Peter Sullivan
Commissaire du Canada

United States
1717 H Street NW
Suite 845
Washington
DC 20006 U.S.A.

Tel: (202) 736-9100
Fax: (202) 632-2008

Canada
588 rue Booth Street
Room/bureau 210
Ottawa, Canada
K1A 0Y7

Tel/Tél: (613) 944-4515
Fax/Télécopieur: (613) 947-1337

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	1
INTRODUCTION.....	2
ACTIVITÉS D'ENTRETIEN.....	3
Entretien des bornes le long de la rivière Saint-François (Québec/Maine).....	3
Levé de la ligne Sud et Sud-Ouest (Québec/Maine).....	4
Éclaircie et entretien des bornes de la ligne Ouest (Québec/Vermont).....	4
Renouvellement et marquage de la frontière sur la ligne Ouest (Québec/New York).....	5
Dégagement de l'éclaircie sur le 49 ^e Parallèle – Des contreforts jusqu'à la rivière Kootenay Ouest (Alberta/Montana).....	5
En vertu d'un accord à long terme entre la section des États-Unis et le parc national Glacier (États-Unis), le maintien de l'éclaircie repose sur le personnel du parc. Au cours de l'année, nous avons mené une opération de nettoyage sur 4,2 km (2,6 miles) de la frontière.	5
Entretien et dégagement de l'éclaircie le long du 49 ^e Parallèle du Pacifique à la vallée de la rivière Columbia (Colombie-Britannique/Washington).....	6
Installation d'une borne sur la frontière du Sud-Ouest de l'Alaska (Colombie-Britannique/Alaska).....	6
Dégagement de l'éclaircie et levé le long du 141 ^e méridien. (Yukon/Alaska).....	6
Divers	7
ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES.....	8
Inspections sur le terrain	8
Réunions des commissaires	8
SUJETS RÉGLEMENTAIRES.....	9
PLANIFICATION POUR 2016.....	10
Section canadienne.....	10
Section américaine.....	10
RÉALISATIONS CONTRE LE PLAN À LONG TERME	11
RAPPORT DES DÉPENSES COMPARABLES	12
COMMISSAIRES DE LA CFI.....	14
ATTESTATION	15
ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ.....	17
ANNEXE B – RÉSUMÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ	35
ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS.....	39
ANNEXE D – PLANS DES BORNES INSTALLÉES	43

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2015 (traduction)**

RÉSUMÉ

La commission de la frontière internationale est une organisation mixte formée de deux commissaires dûment nommés par le Canada et les États-Unis pour maintenir une ligne frontalière efficace entre les deux pays, conformément aux dispositions du Traité de 1925. Les réalisations de la commission pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 sont comme suit :

Pourquoi le fait-on

La Commission de la frontière internationale assure l'entretien et l'intégrité d'une ligne frontalière paisible et bien définie entre le Canada et les États-Unis, contribuant à la sécurité et à la prospérité mutuelle des citoyens des deux pays.

Ce que nous faisons

Pour remplir son mandat, la commission procède à des inspections routinières, répare ou remplace les bornes frontière endommagées, entretient les éclaircies à travers bois et forêts, et garde les coordonnées frontalières à jour en procédant à des levés additionnels lorsque nécessaire.

Comment nous le faisons

La commission est organisée en deux sections sous la direction des commissaires canadien et américain. Le travail d'entretien est partagé équitablement entre les deux sections, basé sur la planification à long terme révisée périodiquement par les deux commissaires.

Ce qui a été fait

Les efforts ont été concentrés sur l'entretien d'éclaircie et l'inspection de la frontière Alaska/Yukon, l'entretien d'éclaircie et des levés le long du 49e parallèle, l'entretien et l'inspection de bornes frontières le long de la frontière Québec/New York, Québec/Vermont, levés de la frontière Québec/Maine et l'entretien de bornes de référence le long de la rivière Saint-François.

La mesure du succès

La Commission est maintenant totalement alignée avec le plan d'entretien de 15 ans et s'applique à mettre à jour les cartes officielles et à publier les nouvelles coordonnées officielles. Le plan d'entretien à long terme est en voie d'être révisé afin de prendre en compte les récents changements dans les méthodes de travail résultant de la mise en œuvre du SIG, et pour attaquer le projet de cartographie.

Les commissaires

Le commissaire américain est Kyle K. Hipsley, un employé de longue date de la section américaine, plus récemment en tant que commissaire adjoint. Peter Sullivan est l'arpenteur général des terres du Canada et, conséquemment, commissaire canadien en vertu de la *Loi sur la commission frontalière* (Canada).



Kyle K. Hipsley, commissaire des États-Unis



Peter Sullivan, commissaire du Canada

INTRODUCTION

La frontière entre le Canada et les États-Unis est définie par quelque 26 traités, conventions, protocoles, arbitrages et jugements arbitraux. Bien que de nombreuses commissions frontalières spéciales aient été instituées par les États-Unis et le Canada au fil des ans pour mettre en œuvre ces diverses ententes, la Commission de la frontière internationale telle qu'on la connaît aujourd'hui remonte réellement au *Traité de Washington 1908*¹. Son mandat était alors de définir et démarquer la frontière entre les deux pays et à clarifier certaines situations. Instituée de façon permanente par le *Traité de Washington 1925*², la Commission continue à jouer ce rôle efficacement depuis.

La Commission de la frontière internationale comprend une section américaine et une section canadienne, chacune rendant compte à son commissaire respectif. Le commissaire du Canada, Peter Sullivan, est nommé d'office en vertu de son poste d'arpenteur général des terres du Canada, conformément aux dispositions de la *Loi sur la commission de la frontière internationale* (Canada). Depuis sa nomination par le président Obama à l'automne 2004, Kyle K. Hipsley occupe le poste de commissaire des États-Unis.

Pour remplir son mandat, tel que défini par le Traité de Washington 1925, la Commission procède à des inspections et des réparations de routine ou remplace les ornes frontalières endommagées, maintient des éclaircies à travers les bois et les forêts, et garde les coordonnées frontalières à jour en effectuant des levés supplémentaires au besoin. En outre, la Commission répond aux demandes du public en ce qui concerne les projets transfrontaliers et les demandes de renseignements par les secteurs public et privé.

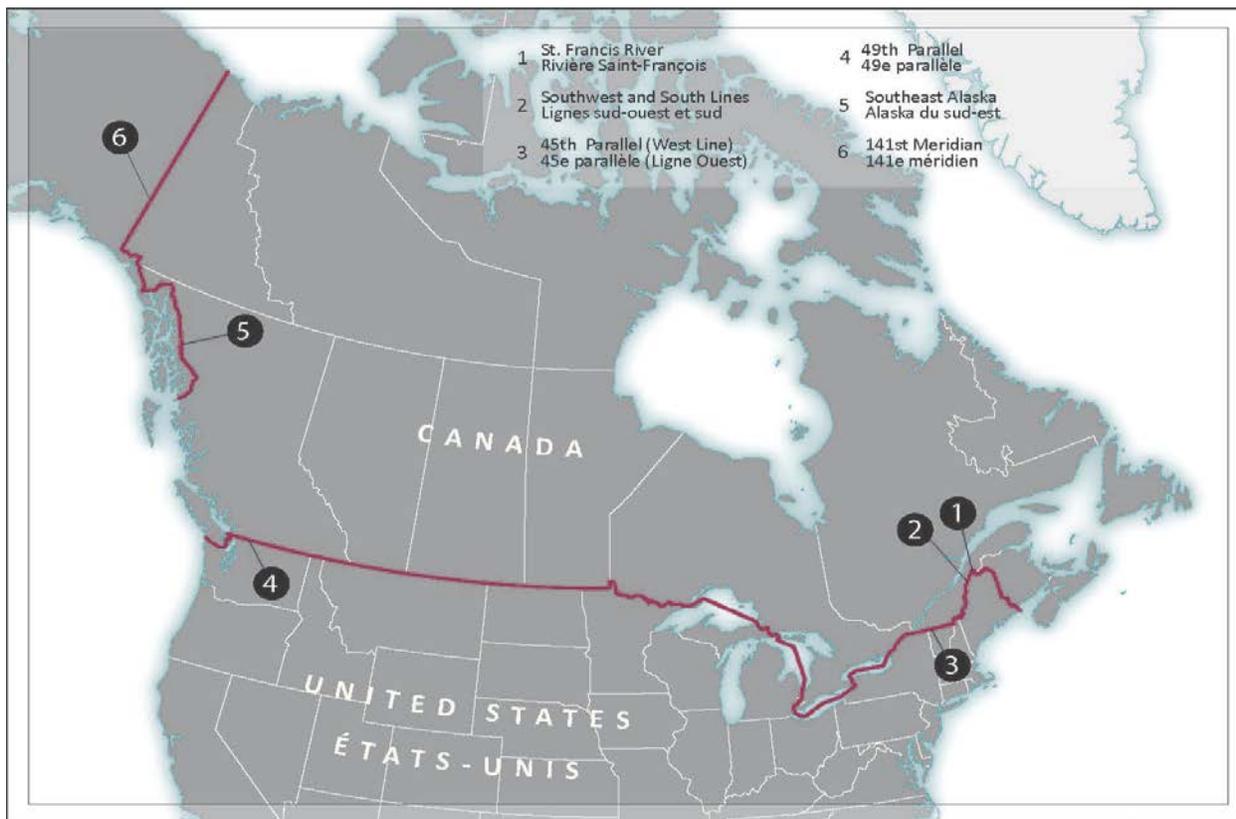
Ce 91^e rapport annuel conjoint détaille les activités entreprises par la Commission dans la période entre le 1^{er} janvier 2015, et le 31 décembre 2015. Il contient un rapport complet et fidèle des projets réalisés, ainsi que des tables et des plans montrant l'état actuel de la frontière entre le Canada et les États-Unis.

¹ Traité entre les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni concernant la frontière entre les États-Unis et le Dominion du Canada de l'océan Atlantique au Pacifique, signé à Washington, le 11 avril 1908, les ratifications seront échangées à Washington, le 4 juin, 1908.

² Traité entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté Britannique, en ce qui concerne le Dominion du Canada pour définir avec plus de précision certains points et compléter la frontière internationale entre les États-Unis et le Canada et de maintenir la démarcation de cette frontière, signé à Washington, le 24 février 1925, les ratifications seront échangées à Washington, le 17 juillet 1925.

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN

La campagne de terrain 2015 a débuté en mai pour se terminer au mois de novembre. Des efforts majeurs ont été concentrés le long de la rivière Saint-François, de la ligne Sud et Sud-Ouest, de la ligne Ouest, le long du 49^e Parallèle, le Sud-Ouest de l'Alaska et le 141^e Méridien. Les sections qui suivent présentent un survol du travail accompli, alors que les annexes techniques fournissent de l'information numérique plus détaillée.



Entretien des bornes le long de la rivière Saint-François (Québec/Maine)



Figure 1 – Borne de référence C-110 suivant sa rénovation. (Québec)

La rivière Saint-François constitue la frontière entre les États-Unis et le Canada sur une longueur d'environ 43 miles (70 km). La rivière puise sa source dans le lac Pohénégamook et se déverse dans la rivière Saint-Jean. Son parcours traverse fermes et boisés privés du côté canadien, et des zones fortement boisées et peu peuplées du côté américain. Elle serpente les basses terres et a tendance à changer son cours. En conséquence, de longues portions de la ligne frontalière, auparavant identifiés par des points d'inflexion, se trouvent maintenant sur la terre ferme et doivent être marquées.

Les travaux d'entretien accomplis cette année sous la supervision de la section des États-Unis a entraîné le renouvellement de bornes de référence sur la rivière Saint-François direction sud à partir de Beau Lake. Les bornes de référence sont des repères terrestres utilisés pour localiser l'emplacement des nombreux points d'inflexion le long de la frontière lorsque celle-ci serpente le long d'un cours d'eau. Ces bornes de référence sont à la merci des embâcles et des inondations printanières inévitables dans ces régions.

Cette saison, 29 bornes ont été recouvertes et 34 autres réparées. Le travail sur le terrain pour cette section est maintenant complété pour ce cycle.

Levé de la ligne Sud et Sud-Ouest (Québec/Maine)

La ligne Sud et Sud-Ouest s'étire à partir des villes de Pohnégamook, QC et d'Estcourt dans le Maine en deux segments rectilignes dans une direction générale sud-sud-ouest jusqu'à ce qu'elle atteigne le bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean. Le long de cette ligne, la frontière internationale traverse des zones reconnues pour leur bois d'oeuvre de haute qualité.

L'activité d'arpentage a été réalisée par la section canadienne qui, cette année, a arpenté 9 bornes frontalières dans la partie sud de la ligne. Cette étape menait à terme l'arpentage de l'ensemble de la ligne Sud et Sud-Ouest.



Figure 2 – Récepteurs GPS à la fine pointe stationnés sur les bornes 304 et 305 (Québec/Maine)

Éclaircie et entretien des bornes de la ligne Ouest (Québec/Vermont)



Figure 3 – L'éclaircie entretenue à Sutton, QC (Québec/Vermont)

La ligne de l'Ouest, entre le Québec et le Vermont, traverse des paysages alpins idylliques et les douces collines des Cantons de l'Est. Elle plonge aussi dans deux des lacs les plus pittoresques du Nord-Est ; le lac Memphrémagog et le majestueux lac Champlain où bon nombre des premiers chapitres de l'histoire canadienne et américaine ont été écrits.

La section canadienne a, cette année, inspecté et marqué 49 bornes comme étant « renouvelées ». Elle a ajouté un obélisque décoratif au point d'entrée de Morses Line. En outre, un contrat a été octroyé pour le nettoyage d'un tronçon de 65,8 km de l'éclaircie entre le lac Memphrémagog et la baie Missisquoi du lac Champlain.

Renouvellement et marquage de la frontière sur la ligne Ouest (Québec/New York)

La ligne de l'Ouest, qui sépare la province de Québec et l'État de New York, traverse des fermes et des forêts privées. De nombreux points d'entrée et le trafic intense font de cette région une zone sensible et importante de la frontière internationale.

Poursuivant ses travaux dans cette zone, la section canadienne a procédé à renouveler des bornes à Dundee/Fort/Covington ; Trout River et la ligne de Morse, tout en améliorant la visibilité des bornes entre Jameson Line et Dundee.

En tout, dans cette région, 10 bornes ont été réparées ou reconstruites et 152 bornes ont été repeintes. L'état général de cette section est considéré comme bon.



Figure 4 – Borne 735 au point d'entrée de Dundee QC/Fort Covington NY (Québec/New York)

Dégagement de l'éclaircie sur le 49^e Parallèle – Des contreforts jusqu'à la rivière Kootenay Ouest (Alberta/Montana)

De loin le plus long segment de la frontière internationale, le 49^e parallèle sépare 4 provinces et 5 états. Son entretien est une préoccupation constante de la Commission. Couvrant les montagnes Rocheuses escarpées et ses contreforts, la frontière s'élève à partir du niveau de la mer jusqu'à une altitude de 3000 mètres ou 10.000 pieds à travers des vallées escarpées, des sommets dentelés et des champs de glace.

En vertu d'un accord à long terme entre la section des États-Unis et le parc national Glacier (États-Unis), le maintien de l'éclaircie repose sur le personnel du parc. Au cours de l'année, nous avons mené une opération de nettoyage sur 4,2 km (2,6 miles) de la frontière.

Levés et reconnaissance le long du 49^e parallèle - de la vallée Columbia à la rivière Similkameen (Colombie-Britannique/Washington)



Figure 5 – Installation d'un récepteur GPS sur la borne 56 (Colombie-Britannique/Washington)

L'une des sections de la frontière les plus difficiles à maintenir est là où la frontière traverse les chaînes de montagnes dans l'arrière-pays du Pacifique, entre l'état de Washington et la Colombie-Britannique. Les montagnes y sont escarpées et densément boisées. Une seule route atteint la frontière, ce qui rend très difficile l'accès et nécessite l'utilisation d'hélicoptères. Les levés sont nécessaires dans cette section particulièrement difficile d'accès afin de mettre à jour les données géographiques. Une équipe américaine a arpenté 36 bornes frontalières le long de la partie Est du secteur, alors qu'une équipe canadienne a

effectué les levés et les travaux de reconnaissance afin de poursuivre le projet en 2016. L'inspection a révélé que plusieurs bornes frontalières sont en mauvais état et exigeront plus que du travail cosmétique de réfection. Un contrat de dégagement de l'éclaircie supervisé par la section américaine a dû être reporté à cause d'incendies de forêts.

Entretien et dégagement de l'éclaircie le long du 49^e Parallèle du Pacifique à la vallée de la rivière Columbia (Colombie-Britannique/Washington)

Sous la direction de la section canadienne, les opérations de dégagement et d'entretien ont continué le long de cette section de la frontière qui naît dans les eaux salées du Pacifique.

L'éclaircie a été dégagée sur une distance de 26 km ou 16 milles, entre les bornes frontalières 5 et 26. L'entretien a été effectué sur une distance d'environ 165 km (102 milles) entre les bornes 5 et 79.

Un obélisque décoratif a été placé au point d'entrée Sumas, 10 bornes ont été arpentées, 1 nouvelle borne a été installée et 40 bornes ont été repeintes.



Figure 6 – Installation d'une borne décorative au point d'accès Sumas (Colombie-Britannique/Washington)

Installation d'une borne sur la frontière du Sud-Ouest de l'Alaska (Colombie-Britannique/Alaska)



Figure 7 – Daniel Fortin (gauche) et JT Moore sur l'emplacement de la borne 0.

De la tête du fjord Portland Canal, entre les municipalités de Stewart, en Colombie-Britannique et Hyder, en Alaska, la frontière suit une série de pics de montagne située à environ 48 kilomètres (30 milles) à l'intérieur des terres jusqu'à son intersection avec le 141^e méridien. Cette section terrestre de la frontière qui sépare le sud-ouest de l'Alaska de la Colombie-Britannique et du Yukon s'étend sur 1142 kilomètres (710 milles) et est définie par 90 sommets de montagnes et bornes ou repères intermédiaires. L'activité récente au poste frontalier de Stewart a démontré la nécessité d'ajouter une borne afin de mieux définir la ligne droite qui relie la borne frontière 1 et le point d'inflexion 28 (non marqué). Une équipe de la section américaine a été chargée d'accomplir la tâche et a installé la borne 0 entre la borne 1 et le repère d'inflexion 28.

Dégagement de l'éclaircie et levé le long du 141^e méridien. (Yukon/Alaska)

Séparant le Yukon de l'Alaska, le 141^e Méridien s'étend du mont St-Elias à l'océan Arctique. Avec une longueur totale de 1045 km (650 milles), cette ligne parcourt un terrain dont la topographie et la végétation sont des plus variées. Des efforts importants ont été faits par les sections canadiennes et américaines pour terminer l'opération de dégagement. La section des États-Unis a poursuivi ses efforts pour dégager l'éclaircie vers le Nord entre bornes 37 et 25 sur une distance de 60,3 km (37,5 milles). À partir de là, la toundra arctique domine le paysage, ce qui élimine la nécessité de dégager l'éclaircie plus au nord. En outre, le dégagement a été achevé entre les bornes 63 et 64 sur une distance d'environ 6,8

km (4,2 milles) et entre les bornes 157 et 156 sur une distance d'environ 4,4 km (2,7 milles). Enfin, la section américaine a supervisé l'achèvement du contrat de dégagement initié en 2014 sur une distance de 34,1 km (21,2 milles) entre bornes 51 et 53 et 58 à 63. Pour sa part, la section canadienne s'est adjoint les services d'une firme spécialisée pour dégager l'éclaircie entre bornes 64 et 76 sur une distance de 64,2 km (39,9 milles). Ces efforts conjugués ont abouti à l'achèvement du dégagement de cette section difficile.



Figure 8 – Éclaircie dégagée direction sud (Yukon/Alaska)

Divers

En plus des activités d'entretien routinières, plusieurs demandes spéciales ont été accueillies et traitées :

- Sur demande du United States Border Patrol, la patrouille frontalière des États-Unis, des Terres de Proclamation ont été abornées à la borne 261 et 2,8 km (1.7 mille) d'éclaircie ont été dégagés direction ouest vers le mont Hefty sur le 49^e Parallèle, à partir des contreforts vers West Kootenay ;
- Une plaque a été arpentée sur le pont international entre Ft. Kent (ME) et Claire (NB) ;
- Une bande d'éclaircie de 260 m (850 pi) a été dégagée à l'ouest du lac Osoyoos (Colombie-Britannique/Washington) ;
- Dégagement de l'éclaircie le long du 49^e Parallèle, des contreforts jusqu'à West Kootenay, entre les bornes 276B et 277 sur une distance de 1,2km-0.7 mille ;
- Dégagement de l'éclaircie au point d'entrée de Maida/Windygates sur-400 m/1,300 pi), et au point d'entrée St John/Lena sur 8, 19 km/5.5 milles.

ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES

Inspections sur le terrain

Les contrôles effectués par les commissaires et leurs adjoints assurent que le travail effectué sur le terrain sous leur direction répond aux normes de la Commission et sont effectués en conformité avec le traité. Au cours de la période, les commissaires ont inspecté les régions suivantes :

Sud-Est de l'Alaska (Colombie-Britannique/Alaska)

À la fin de l'été 2015, du 10 au 17 septembre, JT Moore, commissaire adjoint de la section américaine et Daniel Fortin, gestionnaire de la section canadienne, se sont dirigés vers Hyder, en Alaska, afin de superviser l'installation d'une borne frontalière décorative au point d'accès de Stewart. L'installation de cette borne a suscité beaucoup d'intérêt dans la communauté locale, et les représentants de la Commission ont profité de l'occasion pour discuter avec les élèves de l'école de Hyder. Les étudiants ont également été invités à fournir des souvenirs à insérer dans une capsule historique qui a été installée dans la base de la borne. Messieurs Fortin et Moore ont également survolé la frontière sur une distance d'environ 100 km afin de vérifier l'état de l'éclaircie et de planifier les travaux d'entretien pour les années à venir.



Figure 6 – Le commissaire adjoint Moore plaçant la capsule historique dans la base de la borne 0. (Colombie-Britannique/Alaska)

Détroits de Georgia et Juan de Fuca (Colombie-Britannique/Washington)

Les 10 et 11 septembre 2016, les commissaires Hipsley, pour les États-Unis, et Sullivan, pour le Canada, ainsi que Joe Harrietha, arpenteur principal pour la section canadienne ont effectué une reconnaissance aérienne sur les détroits de Georgie et Juan de Fuca. En particulier, ils ont observé l'état des bornes de référence et ont discuté de l'installation de repères supplémentaires pour remplacer les phares actuellement utilisés comme points de référence.

Lac Érié, rivières Détroit et St. Clair (Ontario/Michigan)

Les 23 et 24 septembre 2015, le commissaire canadien, Peter Sullivan, Daniel Fortin, gestionnaire de la section canadienne et Joe Harrietha, arpenteur principal, ont navigué la rivière Detroit pour observer l'état des bornes de référence de cette section. Pour accomplir cette tâche, ils ont été en mesure d'obtenir un coup de main de la Garde côtière canadienne qui a gracieusement fourni un navire et son équipage.

Réunions des commissaires

Les commissaires du Canada et des États-Unis se sont réunis à deux reprises au cours de l'année afin d'examiner l'état des projets, d'approuver les projets à venir, de discuter et approuver les dépenses comparables, et de discuter des diverses questions portées à leur attention. La première réunion a eu lieu les 14 et 15 avril 2015, à Washington, DC, et la deuxième réunion a eu lieu les 3 et 4 novembre 2015, à Ottawa, Ontario. La plupart des sujets abordés sont inclus dans le présent rapport.

SUJETS RÉGLEMENTAIRES

La Commission surveille la construction de tous les travaux à l'intérieur de 3 mètres (10 pieds) de la frontière. Ainsi, toute construction, que ce soit un fossé, un bâtiment, une surface ou une structure souterraine (téléphone, câble, ligne électrique ou gazoduc), ligne de communication, ou autre, doit être autorisée par la Commission. Exceptionnellement, la Commission n'a reçu aucune demande en 2015.

PLANIFICATION POUR 2016

La commission prévoit entreprendre les activités suivantes au cours de l'année 2016. Ces activités sont conformes au plan à long terme de la Commission.

Section canadienne

Les activités de maintenance de la section canadienne porteront sur les sections suivantes de la frontière :

1. 49e parallèle (Vallée du Columbia à la rivière Similkameen) : Inspection, entretien de bornes et levé. Des réparations mineures seront effectuées sur les bornes 43 à 76, 8 bornes seront reconstruites et un arpentage sera effectué sur les bornes 46 à 70.
2. Ligne Ouest (Québec/New York) : l'entretien des bornes frontalières se poursuivra le long de la frontière entre le Québec et l'état de New York avec comme objectif la reconstruction de 13 bornes et des travaux de réparation entre les bornes 722 et 755. Cette activité est essentielle vu l'importance de cette section de la frontière et l'état dégradé de plusieurs des bornes qui la définissent.
3. Hautes terres, section N.-E. (Québec/Maine) : Un contrat sera octroyé afin d'assurer le dégagement de l'éclaircie sur une distance de 125 km (78 miles), soit la longueur totale de la section. Le dernier entretien de cette section remonte à 2010 et, avec la mise en oeuvre de ce projet, nous rejoignons le cycle planifié de 6 ans.

Une équipe d'arpentage suivra l'équipe de dégagement afin de compléter le levé débuté en 2014. En plus de ces activités d'entretien routinières, la section canadienne supervisera la mise en place d'un SIG léger à l'intention des gestionnaires qui complétera la documentation de référence en appui aux opérations.

Section américaine

La section des États-Unis sera responsable des projets suivants :

1. Ligne Nord – Inspection et entretien des bornes (Maine/Nouveau-Brunswick)
2. Rivière St. Croix – Inspection (Maine/Nouveau-Brunswick)
3. Rivière à la pluie et lac des Bois – Inspection et entretien (Minnesota/Ontario).
4. 141e méridien – Poursuite des travaux d'arpentage et d'entretien des bornes (Alaska/Yukon).
5. Alaska du Sud-Est – Dégagement de l'éclaircie (5 vallées) (Alaska/Colombie-Britannique).
- 6.- Installation de tours d'alignement au lac Lake Osoyoos (Washington/Colombie-Britannique) et au lac Kootenai (Montana/Colombie-Britannique)

RÉALISATIONS CONTRE LE PLAN À LONG TERME

Comme on peut le constater dans les rapports annuels conjoints précédents, le plan d'entretien à long terme (plan de 15 ans) indique un écart important entre l'état actuel de la frontière et la prévision initiale. Ce plan devient de moins en moins utile à des fins de planification. L'annexe C, qui est extraite du plan, montre que plusieurs activités prévues sont hors du cycle, certaines de ces activités ayant été accomplies à l'avance, d'autres ayant été retardées. La frontière reste cependant en excellent état et l'entretien est à jour. Les bornes frontalières sont bien droites et visibles. Leur inter visibilité est assurée par les éclaircies bien dégagées qui jouent leur rôle de complément à la frontière.

La préparation d'un nouveau plan d'entretien à long terme reste une priorité, mais son développement a été retardé par la mise en œuvre du système d'information géographique (SIG). Ce système est maintenant opérationnel, et des efforts sont faits pour évaluer avec précision l'état de la frontière à un niveau de précision qui impossible à atteindre auparavant. Ces informations détaillées seront utilisées pour la préparation du nouveau plan.

RAPPORT DES DÉPENSES COMPARABLES

Ce rapport fait état du montant total dépensé par les deux sections de la Commission en date du 31 mars 2015 pour l'entretien de la ligne frontalière en vertu de l'article IV du *Traité de Washington 1925*.

Le total cumulatif représente les dépenses totales engagées par chaque section depuis 1925 au chapitre des dépenses dites comparables. Les dépenses comparables font l'objet d'une entente entre les deux Commissaires quant à l'interprétation du dernier paragraphe de l'article IV du traité de 1925 et elle est révisée régulièrement. La présente entente est en vigueur depuis le 1^{er} avril 1999. En vertu de l'entente, et conformément au Traité, les dépenses n'incluent pas le salaire et les dépenses du Commissaire et de ses assistants, incluant le personnel administratif, c'est-à-dire le personnel permanent de chaque section. En conséquence, cet état des dépenses ne constitue pas un rapport financier puisqu'il n'inclut pas toutes les dépenses engagées par chaque section.

La compilation de dépenses cumulatives depuis les origines de la Commission sert à démontrer que les efforts consentis par les deux gouvernements sont partagés également. Bien que le total cumulatif montre un retard au chapitre des dépenses engagées par la section américaine, cet écart n'est pas inquiétant, car la section américaine dispose actuellement d'un budget supérieur à celui de la section canadienne. On envisage que cette situation va durer de sorte que la section américaine devrait rattraper le retard d'ici quatre à cinq ans.

Étant donné que l'exercice de chaque pays couvre une période différente, le rapport des dépenses divisibles ne reflète pas toujours tous les coûts reliés aux projets de l'année en cours et montre certains coûts reliés à des projets des années précédentes.

Les dépenses sont rapportées dans la devise du pays.

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2015 (traduction)**

*Extrait certifié des dépenses comptables en date du 31 mars 2015
Approuvé par le commissaire du Canada le 20 janvier 2016
Approuvé par le commissaire des États-Unis le 4 février 2016*

	Dépensé par Section des États-Unis (USD)	Dépensé par Section des États-Unis (CAD)
Total au 31 mars 2014	20,025,257.06 \$	22,858,517.82 \$
 <u>Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015</u>		
Ligne Ouest (QC/NY) – Entretien de bornes (120 km/74,6 mi.)		262,799.57 \$
Terres hautes (QC/ME) – Levé et inspection		117,423.99 \$
Ligne Ouest (QC/VT) – Contrat éclaircie de la borne 518 à la borne 570 (52,7 km/32,7 milles)		56,840.12 \$
141 ^e méridien (YK/AK) – Contrat éclaircie et inspection De la borne 174 à la borne 187A (52,7 km/32,7 milles)		376,995.67 \$
Passamaquoddy Bay (ME/NB) - Éclaircie et entretien (contrat CFI #01-14)	21,908.42 \$	
Rivière Saint François (ME/QC-NB) – Entretien de bornes	179,430.38 \$	
Ligne Ouest (QC/NY) – Étude des sols baie Missisquoi	13,692.80 \$	
49 ^e parallèle (MT-CB) – Levé de la borne 216-C à la borne 261	318,415.17 \$	
49 ^e parallèle (MT/CB) – Dégagement d'éclaircie Glacier National Park MOU (3,6 km/2,3 milles)	38,316.83 \$	
49 ^e parallèle (MT/CB) – Dégagement d'éclaircie (1,6 km/1,0 mille)	4,709.53 \$	
49 ^e parallèle (MT/AB) - Borne 333AAA installée au Point d'entrée de Sweetgrass, entretien de bornes	14,443.83 \$	
141 ^e méridien (AK/YK) – Dégagement d'éclaircie – travail interne à partir de la borne 36 à la borne 51 (71,6 km/44,5 milles)	416,351.93 \$	
141 ^e méridien (AK/YK) – Contrat de dégagement d'éclaircie de la Borne 51 à la borne 76; contrat CFI #02-14 (80 km/50 milles)	60,600.00 \$	
Lac des Bois (MN/ON) – Dégagement d'éclaircie des portages (0,6 km/0,4 mille)	13,646.81 \$	
Ligne Ouest (NY/QC) – Dégagement d'éclaircie (21 km/13 milles)	19,938.52 \$	
Rivière St. John (ME/NB) – Plaque sur le pont à Fort Kent	1,313.43 \$	
<u>Autres dépenses</u>		
Achat de véhicule		29,990.24 \$
Bornes		43,650.00 \$
Affichage – sécurité – Boundary Bay		995.00 \$
Base de données propriétaires fonciers		15,624.99 \$
Cartographie/développement SIG		8,552.70 \$
Impression du rapport annuel (RAC 2013+Annexes 10-11)		2,997.97 \$
Nolisement d'hélicoptère pour inspection sous contrat AK/YK		14,652.00 \$
Achat de véhicule	36,659.89 \$	
Department of Labor – Assurance emploi	11,178.10 \$	
Entretien de tours d'alignement - Boundary Bay	16,682.00 \$	
Sous total pour 2014-15	1,167,287.64 \$	930,522.25 \$
Total à ce jour	21,192,544.70 \$	23,789,040.07 \$

COMMISSAIRES DE LA CFI

ÉTATS-UNIS		CANADA	
Otto H. Tittmann	1904 – 1915	William F. King	1904 – 1916
Edward C. Barnard	1915 – 1921	James J. McArthur	1917 – 1924
E. Lester Jones	1921 – 1929	John D. Craig	1925 – 1931
James H. Van Wagenen	1929 – 1935	Noel J. Ogilvie	1931 – 1947
Thomas Riggs	1935 – 1945	James M. Wardle	1947 – 1950
John A. Ulinski	1945 – 1953	J. Leslie Rannie	1950 – 1951
Samuel L. Golan	1953 – 1961	J. Earl R. Ross	1951 – 1957
Edward J. King	1961 – 1969	A. Frederick Lambert	1957 – 1976
Richard L. Herman	1969 – 1977	Alec C. McEwen	1976 – 1991
William M. Schreiber	1977 – 1981	Suzanne Jacques	1991 – 1996
Frank R. Whetstone	1981 – 1985	Michael O’Sullivan	1996 – 2005
David C. Fischer	1985 – 1991	Peter J. Sullivan	2005 –
Allen C. Kolstad	1991 – 1993		
Clyde Moore (Acting)	1993 – 1996		
Thomas L. Baldini	1996 – 2002		
Dennis L. Schornack	2002 – 2007		
David L. Bernhardt	2007 – 2008		
Kyle K. Hipsley (Intérim)	2008 – 2014		
Kyle K. Hipsley	2014 –		



ATTESTATION

Nous attestons que le présent rapport rend compte fidèlement du travail effectué par les commissaires pour la période se terminant le 31 décembre 2015 pour l'entretien de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, et que les tableaux et plans y afférant représentent la vraie position et les coordonnées géodésiques et toutes les bornes déplacées ou ajoutées au cours de la période, en conformité avec les dispositions de l'article IV du traité entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté britannique en regard du Canada signé à Washington le 24 février 1925.

(Original signé)

Kyle K. Hipsley
Commissaire des États-Unis

(Original signé)

Peter Sullivan
Commissaire du Canada



ANNEXE A - DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Légende

Type de borne frontière :	MON	Borne frontière ou point d'inflexion
	RM	Borne de référence ou repère
Reconnaissance :	G	Retrouvé en bon état
	F	Retrouvée dans un état acceptable (nécessite des réparations mineures)
	PO	Retrouvée en piètre état (nécessite des réparations majeures)
	D	Détruite (la borne a disparu, mais on en a retrouvé la trace)
	NR	Non trouvée (aucune trace n'a été retrouvée, ou les recherches étaient insuffisantes)
Établie	NM	Nouvelle borne construite (à un nouvel endroit)
	R	Renouvelée (au même endroit)
Réparée :	MI	Réparations mineures (fissures réparées/mise d'aplomb/compactage du sol à la base/etc.)
	MA	Réparations majeures (installation d'une nouvelle borne/remplacement total ou partiel de la base/recouvrement de la base/etc.)
Peinte :	MP	Borne peinte
Description :	DU	Description mise à jour
	ND	Nouvelle description (nouvelle borne seulement)
Photo :	P	Photographiée
	NP	Non photographiée
Borne arpentée :	S	Arpentage effectué afin de déterminer les coordonnées de la borne

**Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Maine/Québec, Nouveau-Brunswick)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM S89A-76	G					NP	
Tab NE	G				ND	P	S
Tab SW	G				ND	P	S
RM S90-76	G					NP	
RM S-114	F			MP	DU	P	
RM S-115A	P		MA	MP	DU	P	
RM C107	P		MA	MP	DU	P	
RM S116	P		MA	MP	DU	P	
RM C108	P				DU	P	
RM S-117	P		MA	MP	DU	P	
RM C109	G			MP	DU	P	
RM S-118	NR					NP	
RM S-119	P		MA	MP	DU	P	
RM C110	P		MA	MP	DU	P	
RM C-111	P		MA	MP	DU	P	
RM S120	P		MA	MP	DU	P	
RM C112	P		MA	MP	DU	P	
RM S-121	P		MA	MP	DU	P	
RM C113	P		MA	MP	DU	P	
RM S-122	P		MA	MP	DU	P	
RM S-123	P		MA	MP	DU	P	
RM C114	P		MA	MP	DU	P	
RM S-124	NR					NP	
RM C115	P		MA	MP	DU	P	
RM S-125	P		MA	MP	DU	P	
RM C116	P		MA	MP	DU	P	
RM S-126	P		MA	MP	DU	P	
RM C-117	P		MA	MP	DU	P	
RM C-118	P		MA	MP	DU	P	
RM S-127	P		MA	MP	DU	P	
RM C119	G			MP	DU	P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

RM S-128	P		MA	MP	DU	P	
RM C-120	P		MA	MP	DU	P	
RM S129	P		MA	MP	DU	P	
RM C-121	P		MA	MP	DU	P	
RM C122	P		MA	MP	DU	P	
RM C-123	P		MA	MP	DU	P	
RM C-124	P		MA	MP	DU	P	
RM C-138	P		MA	MP	DU	P	
RM S-139	P		MA	MP	DU	P	
RM S-140	P		MA	MP	DU	P	
RM C-142	G					NP	S
RM C-143	G					NP	S
RM C-152A	G					NP	S
RM C-154-A	G					NP	S
RM C-156	G					NP	S
RM S-152	G					NP	S
RM S-153	G					NP	S
RM S-154	G					NP	S
RM C161	G					NP	S
RM S-155B	G					NP	S
RM C-162	P		MA	MP	DU	P	
RM S156	G					NP	S
RM C-168-A	G					NP	S
RM S-161-A	G					NP	S
RM S-163	G					NP	S
RM S-164	G					NP	S

**Lignes sud-ouest et sud
(Maine – Québec)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 295	G					P	S
MON 296	G					P	S
MON 296 A	P				DU	P	S
MON 297-91	G				DU	P	S
MON 297 A	G					P	S
MON 298	G					P	S
MON 299	G					P	S
MON 304	G					P	S
MON 305	G			MP		P	S
MON 306	G			MP		P	S
MON 307	G			MP		P	S
MON 308	P		MI	MP		P	S

**Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean
(Maine – Québec)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RM 309	G					P	S

**Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/Vermont)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 525 A	G			MP		P	
MON 549	G			MP		P	
MON 549 A	P		MI	MP	DU	P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 550	F			MP		P	
MON 572	P			MP		P	
MON 572 A	P		MA	MP	DU	P	
MON 573-99	G					P	
MON 573 A	P		MA	MP	DU	P	
MON 573 B	P		MI	MP		P	
MON 574	P		MA	MP	DU	P	
MON 574 A	G			MP		P	
MON 575	F					NP	
MON 575 A	F			MP		P	
MON 577	G			MP		P	
MON 578	G			MP		P	
MON 579	P		MA	MP	DU	P	
MON 580	P		MA	MP	DU	P	
MON 580 A	G			MP		P	
MON 581	G			MP		P	
MON 581 A	P			MP		P	
MON 581 B	G			MP		P	
MON 582	G			MP		P	
MON 582 A	G			MP		P	
MON 583	P			MP		P	
MON 584	P		MI	MP	DU	P	
MON 584 A	G			MP		NP	
MON 585	F			MP		P	
MON 586	F			MP		P	
MON 587	F			MP		P	
MON 587 A	F			MP		P	
MON 587 B	G					P	
MON 588	G					P	
MON 588 A	F		MA	MP	DU	P	
MON 588 B	F			MP		P	
MON 589	G			MP		P	
MON 590	G			MP		P	
MON 592 A	F		MI	MP		P	
MON 592 B	G			MP		P	
MON 593	G			MP		P	
MON 593 A	G			MP		P	
MON 594	P		MA	MP	DU	P	
MON 594 A	P		MA	MP	DU	P	
MON 594 B	G			MP		P	
MON 594 C	G			MP		P	
MON 594 D	G			MP		P	
MON 595	P		MA	MP	DU	P	
MON 596	D		MA	MP	DU	P	
MON 596 A	G			MP		P	
MON 597	P		MA	MP	DU	P	
MON 597 A	G			MP		P	
MON 597 B	F		MI	MP	DU	P	
MON 598	G					P	
MON 598 A	F			MP		P	
MON 599	P		MA	MP	DU	P	
MON 599 A	G			MP		P	
MON 599 B	G					P	
MON 600 A	G					P	
MON 601	F					P	
MON 601 A	G			MP		P	
MON 602	F			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 603	G			MP		P	
MON 603 A	G			MP		P	
MON 604	F			MP		P	
MON 605	G			MP		P	
MON 605 A	G			MP		P	
MON 605B-99	P		MA	MP	DU	P	
MON 606	F			MP		P	
MON 606 A	P		MA	MP	DU	P	
MON 608	G			MP		P	
MON 608 A	G			MP		P	
MON 608 B	P			MP		P	
MON 608 C	P			MP		P	S
MON 609	G			MP		P	
MON 609 A	F			MP		P	
MON 610	P			MP		P	
MON 611-59	G			MP		P	
MON 611 A	G			MP		P	
MON 612	P			MP		P	
MON 614	G			MP		P	
MON 614 A	F			MP		P	
MON 614 B	G			MP		P	
MON 614 C	G			MP		P	
MON 616	G			MP		P	
MON 616 B	G			MP		P	
MON 616 C	G			MP		P	
MON 617	G			MP		P	
MON 618	P			MP		P	
MON 618 A	G			MP		P	
MON 618 B	P			MP		P	
MON 619	G					P	
MON 619 A	G					P	
MON 619 B	P					P	
MON 620 A	F			MP		P	
MON 620 B	P		MA	MP	DU	P	
MON 621	G			MP		P	
MON 621 W	F					P	S
MON 621AA	G	NM			DU	P	S
MON 621 A	F			MP		P	
MON 621 B	P		MA	MP	DU	P	
MON 622	G			MP		P	
MON 622 A	G			MP		P	
MON 623	G			MP		P	
MON 624	G			MP		P	
MON 625	G			MP		P	
MON 625 A	G			MP		P	
MON 625 B	G			MP		P	
MON 625 C	F		MA	MP	DU	P	
MON 626	G			MP		P	
MON 626 A	G			MP		P	
MON 627	G			MP		P	
MON 627 A	G			MP		P	
MON 628	G			MP		P	
MON 629	P		MA	MP		P	
MON 629 A	F			MP		P	
MON 629 B	F			MP		P	
MON 629 C	G			MP		P	
MON 629 D	G			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 629E	G			MP		P	
MON 629E1	G			MP		P	
MON 629 F	G			MP		P	
MON 630AA	G			MP		P	
MON 630 A	G			MP		P	
MON 630 B	G			MP		P	
MON 631	G			MP		P	
MON 632 & 633	F			MP		P	
MON 634	G			MP		P	
MON 634 A	G			MP		P	
MON 635	G			MP		P	
MON 635 A	G			MP		P	
MON 635 B	G			MP		P	
MON 637	G			MP		P	
MON 637 A	G			MP		P	
MON 637 B	G			MP		P	
MON 638	G			MP		P	
MON 639	G			MP		P	
MON 640 B	P					P	
MON 641	G					P	
MON 641A-81	G					P	
MON 641 B	G					P	
MON 641 C	G					P	
MON 642	G					P	
MON 642AA - 2012	G			MP		P	
MON 642 A	G			MP		P	
MON 643-72	G			MP		P	
MON 643 A	F					P	
MON 643 B	G					P	
MON 643 C	F					P	
MON 643 D	P		MA			P	
MON 644	G					P	S

Ligne Ouest (QC/NY)
(Québec/New York)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 645 A	G			MP		P	
MON 646	G			MP		P	
MON 652	G			MP		P	
MON 652 A	G			MP		P	
MON 653 A	G			MP		P	
MON 660	G			MP		P	
MON 681 B	G			MP		P	
MON 682	G			MP		P	
MON 686	G			MP		P	
MON 687	F			MP		P	
MON 699AA	G			MP		P	
MON 699 A	F			MP		P	
MON 703	F			MP		P	
MON 720	F			MP		P	
MON 721	F			MP		P	
MON 722	F			MP		P	
MON 722 A	P			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Ligne Ouest (QC/NY)
(Québec/New York)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 723	P	R		MP	DU	P	
MON 724	G	R		MP	DU	P	
MON 726	P	R		MP	DU	P	
MON 726A	P	R		MP	DU	P	
MON 727	F		MA	MP	DU	P	
MON 727 A	F		MA	MP	DU	P	
MON 728	P			MP		P	
MON 731	P			MP		P	
MON 732	F			MP		P	
MON 733 A	G					P	
MON 734-76	G	R				P	
MON 735	F	R				P	
MON 736	G		MA	MP	DU	P	
MON 737	D	R		MP		P	
MON 738	P	R		MP		P	
MON 740	F			MP		P	
MON 741	P			MP		P	
MON 742	G	R		MP	DU	P	
MON 745	F		MI	MP		P	
MON 746	G	R		MP		P	
MON 747	G	R		MP		P	
MON 748	G	R		MP		P	
MON 749	G		MI	MP		P	
MON 750	P			MP		P	
MON 751	P			MP		P	
MON 751 A	F			MP		P	
MON 752	F	R				P	
MON 753	P	R				P	

Point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur
(Ontario – New York/Ohio/Michigan)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 9 (TP 1163)	G				DU	NP	
MON 8 (TP 1162)	G				DU	NP	
MON 7 (TP 1161)	G				DU	NP	

Golfe de Georgia au point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois
(Colombie-Britannique/Alberta/Saskatchewan/Manitoba – Washington/Idaho/Montana/Dakota du Nord/Minnesota)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 725	G				DU	NP	
MON 724	G				DU	NP	
MON 723 A	G				DU	NP	
MON 723AA	G				DU	NP	
MON 723	G				DU	NP	
MON 722 B	G				DU	NP	
MON 722 A	G				DU	NP	
MON 722	G				DU	NP	
MON 721	G				DU	NP	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Golfe de Georgia au point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois
(Colombie-Britannique/Alberta/Saskatchewan/Manitoba – Washington/Idaho/Montana/Dakota du Nord/Minnesota)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 720	G				DU	NP	
MON 276	G					NP	S
MON 275	G					NP	S
MON 274	G					NP	S
MON 264	G					P	S
MON 263	G					P	S
MON 262	G					P	S
MON 261	G					P	S
MON 245	G					P	S
MON 244-70	G					P	S
MON 243-88	G					P	S
MON 173	G					P	S
MON 172	G					P	S
MON 171	G					P	S
MON 170	G					P	S
MON 169	G					P	S
MON 168	G					P	S
MON 167	G					P	S
MON 166	G					P	S
MON 165	G					P	S
MON 164	G					P	S
MON 163	G					P	S
MON 162	G					P	S
MON 159	G					P	S
MON 158	G					P	S
MON 128	G					P	S
MON 127	G					P	S
MON 126	G					P	S
MON 125	G					P	S
MON 124	G					P	S
MON 123	G					P	S
MON 122	G					P	S
MON 121	G					P	S
MON 84	G					P	S
MON 83	G					P	S
MON 82	G					P	S
MON 80	G					P	
MON 79	G					P	
MON 77	G					P	
MON 76	G					P	
MON 75	G					P	
MON 74	G					P	
MON 73	G					P	
MON 72A	G					P	S
MON 72	G					P	S
MON 71	F					P	S
MON 70A	NR						
MON 70	NR						
MON 69	P					P	
MON 68	G					P	
MON 67	G					P	
MON 66	NR						
MON 65	P					P	
MON 64	F					P	
MON 63	F					P	
MON 62	F					P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Golfe de Georgia au point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois
(Colombie-Britannique/Alberta/Saskatchewan/Manitoba – Washington/Idaho/Montana/Dakota du Nord/Minnesota)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 61	P					P	
MON 60	P					P	
MON 59	P					P	S
MON 58	F					P	
MON 57	F					P	
MON 56	NR						
MON 55	P					P	S
MON 54	NR						
MON 53	NR						
MON 52	F					P	
MON 51	F					P	
MON 50	F					P	
MON 49	F					P	
MON 48	G					P	
MON 47	P					P	S
MON 46	G					P	
MON 45	F					P	
MON 42	G			MP		P	S
MON 41	G			MP		P	S
MON 40	F					P	S
MON 39	F					P	S
MON 38	G			MP		P	S
MON 37 A	G			MP		P	S
MON 37	G			MP		P	
MON 36 A	G			MP		P	
MON 36	G			MP		P	
MON 35	G			MP		P	
MON 34	G			MP		P	
MON 33	G			MP		P	S
MON 32 A	G			MP		P	
MON 32	G			MP		P	
MON 31C		NM			ND	P	S
MON 31 B	G			MP		P	S
MON 31 A	G					P	
MON 31AA	G					P	
MON 30AA	G			MP		P	
MON 30AAA	G			MP		P	
MON 30	G			MP		P	
MON 29 A	G			MP		P	
MON 29	G			MP		P	
MON 28 A	G			MP		P	
MON 28	G			MP		P	
MON 27	G			MP		P	
MON 26	G			MP		P	
MON 25 B	G			MP		P	
MON 25 A	G			MP		P	
MON 25	G			MP		P	
MON 24 A	G			MP		P	
MON 24	G			MP		P	
MON 23 A	G			MP		P	
MON 23	G			MP		P	
MON 22 A	G			MP		P	
MON 22	G			MP		P	
MON 21	G			MP		P	
MON 20 B	G			MP		P	
MON 20 A	G			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

***Golfe de Georgia au point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois
(Colombie-Britannique/Alberta/Saskatchewan/Manitoba – Washington/Idaho/Montana/Dakota du
Nord/Minnesota)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 20	G			MP		P	
MON 19 B	G			MP		P	
MON 19 A	G					P	
MON 19AA	G					P	
MON 19	G					P	
MON 18 A	G			MP		P	
MON 18	G			MP		P	
MON 17	G			MP		P	
MON 16	G			MP		P	
MON 15 A	G			MP		P	
MON 15	G			MP		P	
MON 14	G			MP		P	
MON 13 A	G			MP		P	
MON 13	G			MP		P	
MON 12 A	G			MP		P	
MON 12	G			MP		P	
MON 11	G			MP		P	
MON 10	G			MP		P	
MON 9 A	F			MP		P	
MON 9	G			MP		P	
MON 8 A	G			MP		P	
MON 8	G			MP		P	
MON 7 A	G			MP		P	
MON 7	G			MP		P	
MON 6	G			MP		P	
MON 5F-92	G			MP		P	
MON 5D1	G			MP		P	
MON 5X	G			MP		P	
MON 5C-77	G			MP		P	
MON 5B1	G			MP		P	
MON 5 B	G			MP		P	
MON 5 A	G			MP		P	
MON 5	G			MP		P	
MON 3 B	G			MP		P	
MON 3 A	G			MP		P	
MON 3	G			MP		P	
MON 2 B	G			MP		P	
MON 2A-00	G			MP		P	
MON 2	P			MP		P	
MON 1 B	G			MP		P	
MON 1 A	G			MP		P	
MON 1	F					P	
MON 0	F			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Alaska du sud-est
(Colombie-Britannique/Alaska)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 0	G	NM			ND	P	S

Océan Arctique au mont St. Elias (141e méridien)
(Yukon/Alaska)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 179	G					NP	
MON 178	G					NP	
MON 177	G					NP	
MON 176 A	G					NP	
MON 176	G					NP	
MON 175	G					NP	
MON 174	G					NP	
MON 173	G					NP	
MON 172	G					NP	
MON 171	G					NP	
MON 170	G					NP	
MON 169	G					NP	
MON 168	G					NP	
MON 167	G					NP	
MON 166	G					NP	
MON 165	G					NP	
MON 164	G					NP	
MON 163	G					NP	
MON 162 B	G					NP	
MON 162 A	G					NP	
MON 162	G					NP	
MON 161	G					NP	
MON 160	G					NP	
MON 159	G					NP	
MON 158	G					NP	
MON 157	G				DU	NP	
MON 157	G					NP	
MON 156	G				DU	NP	
MON 156	G					NP	
MON 155	G					NP	
MON 154	G					NP	
MON 153	G					NP	
MON 152	G					NP	
MON 151	G					NP	
MON 150	F					NP	
MON 149	G					NP	
MON 148	G			MP		P	S
MON 147-85	G			MP		P	S
MON 146	G			MP		P	S
MON 145	G			MP		P	S
MON 144	G			MP		P	S
MON 143	G			MP		P	S
MON 142	G			MP		P	S
MON 141	G			MP		P	S
MON 140	G			MP		P	S
MON 139	G			MP		P	S
MON 138	G			MP		P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Océan Arctique au mont St. Elias (141e méridien)
(Yukon/Alaska)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 137	G			MP		P	S
MON 136	G			MP		P	S
MON 135	G			MP		P	S
MON 134	G			MP		P	S
MON 133	G			MP		P	S
MON 132	G			MP		P	S
MON 131	G			MP		P	S
MON 130	G			MP		P	S
MON 129	G			MP		P	S
MON 128	G			MP		P	S
MON 127	G			MP		P	S
MON 126A	G			MP		P	S
MON 126B	G			MP		P	S
MON 126	G			MP		P	S
MON 125A	G			MP		P	S
MON 125	G			MP		P	S
MON 124	G			MP		P	S
MON 123A	G			MP		P	S
MON 123	G			MP		P	S
MON 122	G			MP		P	S
MON 121	G			MP		P	S
MON 120	G			MP		P	S
MON 119	G			MP		P	S
MON 118A	G			MP		P	S
MON 118	G			MP		P	S
MON 117	G			MP		P	S
MON 116	G			MP		P	S
MON 115A	G			MP		P	S
MON 115	G			MP		P	S
MON 114A	G			MP		P	S
MON 114	G			MP		P	S
MON 113	G			MP		P	S
MON 112-36	G		MA	MP		P	S
MON 111	G			MP		P	S
MON 110	G			MP		P	S
MON 109	G			MP		P	S
MON 108	G			MP		P	S
MON 107	G			MP		P	S
MON 106	G			MP		P	S
MON 105	G			MP		P	S
MON 104	G			MP		P	S
MON 103	G			MP		P	S
MON 102	G			MP		P	S
MON 101	G			MP		P	S
MON 100	G			MP		P	S
MON 99	G			MP		P	S
MON 98	G			MP		P	S
MON 97	G			MP		P	S
MON 96	G			MP		P	S
MON 95	G			MP		P	S
MON 94	G			MP		P	S
MON 93	G			MP		P	S
MON 92	G			MP		P	S
MON 91	G			MP		P	S
MON 90	G			MP		P	S
MON 89	G			MP		P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Océan Arctique au mont St. Elias (141e méridien)
(Yukon/Alaska)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
MON 88	G			MP		P	S
MON 87	G			MP		P	S
MON 86	G			MP		P	S
MON 85	G			MP		P	S
MON 84	G			MP		P	S
MON 83	G			MP		P	S
MON 82	G			MP		P	S
MON 81	G			MP		P	S
MON 80	G			MP		P	S
MON 79	G			MP		P	S
MON 76	G					P	
MON 75	G					P	
MON 74	G					P	
MON 73	G					P	
MON 72	G					P	
MON 71	F					P	
MON 70	F					P	
MON 69	G					P	
MON 68	G					P	
MON 67	G					P	
MON 66	F					P	
MON 65	G					P	
MON 64	G					P	
MON 64	G				DU	NP	
MON 63	G				DU	NP	
MON 36	G				DU	P	
MON 35	F				DU	P	
MON 34	F				DU	P	
MON 33	G				DU	P	
MON 32-73	F				DU	P	
MON 31	F				DU	P	
MON 30	F				DU	P	
MON 29	F				DU	P	
MON 28	P				DU	P	
MON 27	P				DU	P	
MON 26	F				DU	P	
MON 25	F				DU	P	

ENTRETIEN DES BORNES***Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Maine/Québec, Nouveau-Brunswick)***

Bornes de référence retrouvées	55
Bornes de référence non retrouvées	2
Bornes de référence réparées ou rétablies	32
Bornes de référence peintes	35
Bornes de référence établies	0
Bornes de référence arpentées	17
Bornes de référence photographiées	38

***Lignes sud-ouest et sud
(Maine – Québec)***

Bornes retrouvées	12
Bornes photographiées	12
Bornes peintes	4
Bornes réparées ou rétablies	1
Bornes établies	0
Bornes arpentées	12

***Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean
(Maine/Québec)***

Bornes de référence retrouvées	1
Bornes de référence photographiées	1
Bornes de référence arpentées	1

***Ligne Ouest (QC/VT)
(Vermont – Québec)***

Bornes retrouvées	148
Bornes établies	1
Bornes réparées ou rétablies	24
Bornes photographiées	148
Bornes peintes	126
Bornes arpentées	4

***Ligne Ouest (QC/NY)
(New York - Québec)***

Bornes retrouvées	45
Bornes établies	0
Bornes réparées ou rétablies	19
Bornes photographiées	45
Bornes peintes	40
Bornes arpentées	0

***Point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur
(Ontario – New York/Ohio/Michigan)***

Bornes retrouvées	3
Bornes photographiées	3

***Golfe de Georgia au point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois
(Colombie-Britannique/Alberta/Saskatchewan/Manitoba – Washington/Idaho/Montana/Dakota du
Nord/Minnesota)***

Bornes retrouvées	125
Bornes non retrouvées	6
Bornes établies	1
Bornes réparées ou rétablies	0
Bornes photographiées	153
Bornes peintes	75
Bornes arpentées	50

Alaska du Sud-est

(Colombie-Britannique/Alaska)

Bornes établies	1
Bornes photographiées	1
Bornes arpentées	1

Océan Arctique au mont St. Elias (141e méridien)

(Yukon/Alaska)

Bornes retrouvées	63
Bornes non retrouvées	0
Bornes établies	0
Bornes réparées ou rétablies	1
Bornes photographiées	102
Bornes peintes	77
Bornes arpentées	77

ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRCIE

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/Vermont)

Éclaircie dégagée entre les bornes 573 et 634
Distance totale = **65,82 km (40,9 miles)**

Point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur

(Ontario – New York/Ohio/Michigan)

Emplacements divers
Distance totale = **1,45 km (0,9 mille)**

Golfe de Georgia au point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois

(Colombie-Britannique/Alberta/Saskatchewan/Manitoba – Washington/Idaho/Montana/Dakota du Nord/Minnesota)

Emplacements divers
Distance totale = **9,25 km (5,7 miles)**
Éclaircie dégagée entre les bornes 5 et 26
Distance totale = **26 km (16 miles)**

Océan Arctique au mont St. Elias (141e méridien)

(Yukon/Alaska)

Éclaircie dégagée entre les bornes 51 et 53, et 53 et 58
Distance totale = **34,1 km (21,2 miles)**
Éclaircie dégagée entre les bornes 64 et 76
Distance totale = **64,2 km (40 miles)**

ANNEXE B - RÉSUMÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

ANNEXE B – RÉSUMÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Bornes retrouvées	398
Bornes de référence retrouvées	56
Bornes établies	3
Bornes de référence établies	0
Bornes réparées/rétablies	45
Bornes de référence réparées/rétablies	32
Positionnement de bornes	164
Bornes de référence arpentées	18
Bornes arpentées	144
Dégagement d'éclaircie	200,8 km (124,7 miles)

ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS

ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS

ANNÉE	PROJET	ACHÈVEMENT
2012	<i>Éclaircie – Ligne nord et ruisseau Monument</i>	<i>Achevé en 2013</i>
	<i>Insp. et abornement – branche S.O de la rivière St-Jean</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Éclaircie – ruisseau Hall</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Éclaircie et abornement – Ligne ouest (VT — QC)</i>	<i>Achevé à 90 %</i>
	<i>Éclaircie et abornement – Ligne ouest (NY — QC)</i>	<i>Achevé à 90 %</i>
	<i>Lac Sup. à la rivière à la pluie, inspection et abornement</i>	<i>Achevé à 50 %</i>
	<i>Éclaircie – 141^e Méridien</i>	<i>Achevé EN 2015</i>
	<i>Éclaircie – 49e Parallèle (Pemb.- Turtle Mts.)</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>Tours Pt. Roberts, inspection et réparation</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Fleuve Saint-Laurent, inspection et abornement</i>	<i>Achevé en 2013</i>
	<i>Rivière Niagara, inspection et abornement</i>	<i>Achevé en 2013</i>
	<i>Démarcation des eaux transfrontalières</i>	<i>Achevé à 30 %</i>
	<i>Arpentage GPS 49e Parallèle (ID-MT au Glacier NP)</i>	<i>Achevé à 100 %</i>
	<i>Arpentage 141e Méridien</i>	<i>Achevé à 20 %</i>
	<i>Pt. Roberts entretien d'éclaircie</i>	<i>Reporté à 2016</i>
<i>Éclaircie Glacier-Waterton</i>	<i>Achevé en 2013</i>	

2013	<i>Bras S.-O. de la rivière St-Jean, insp. et abornement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>Ligne Ouest (NY/QC), éclaircie et abornement</i>	<i>Achevé à 90%</i>
	<i>49e Parallèle (MI/MAN), éclaircie</i>	<i>Achevé à 100%</i>
	<i>49e Parallèle (vallées Fraser et Columbia), éclaircie</i>	<i>Achevé en 2015</i>
	<i>Arpentage GPS 49e Parallèle (ID-MT au parc Glacier)</i>	<i>Achevé à 100%</i>
	<i>Cartographie</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Démarcation des eaux transfrontalières</i>	<i>Achevé à 30%</i>
	<i>Arpentage 141e Méridien</i>	<i>Achevé à 20%</i>

2014	<i>Baie Passamaquoddy, inspection et éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>Ligne Ouest (NY/QC), éclaircie et abornement</i>	<i>Achevé à 90%</i>
	<i>49e Parallèle (Minn. — Man.), éclaircie</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>Imagerie 141e Méridien</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Éclaircie Glacier Waterton</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>Lignes Sud et Sud-Ouest, éclaircie</i>	<i>Achevé en 2012</i>

ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS

ANNÉE	PROJET	ACHÈVEMENT
2015	<i>Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie (projet 3 ans)</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>49e Parallèle (Foothills à W. Koot.), éclaircie</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>S.E. Alaska, éclaircie (projet de 3 ans)</i>	<i>Reporté à 2016</i>
	<i>Pt. Roberts Range Towers, inspection et réparations</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Rivière Sainte-Claire, inspection et abornement</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Mise à jour cartographie et SIG</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Éclaircie Glacier Waterton</i>	<i>Reporté</i>

2016	<i>Lignes Sud et Sud-Ouest, éclaircie (projet 3 ans)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Les Hautes terres (Section SO), éclaircie (projet 3 ans)</i>	
	<i>Ligne Ouest (VT/QC), éclaircie et abornement (projet 3 ans)</i>	
	<i>Fleuve Saint-Laurent, inspection et abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection et abornement (projet 2 ans)</i>	
	<i>49e Parallèle (Foothills à W. Koot.), éclaircie</i>	
	<i>49e Parallèle (vallées Fraser et Columbia), éclaircie</i>	
	<i>S.E. Alaska, éclaircie (projet 3 ans)</i>	
	<i>Glacier Waterton Éclaircie</i>	
<i>Eaux transfrontalières Inspection et éclaircie</i>		

2017	<i>Baie de Passamaquoddy, inspection et éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Ligne Nord et ruisseau Monument, éclaircie</i>	
	<i>Rivière Saint-Jean, inspection et abornement</i>	
	<i>Rivière Saint-François, éclaircie et cartographie</i>	
	<i>Lignes Sud et Sud-Ouest, éclaircie</i>	
	<i>Les Hautes terres (section sud-ouest), éclaircie</i>	
	<i>Ligne Ouest (VT/QC), éclaircie et abornement</i>	
	<i>Rivière St. Mary's, inspection et abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection et abornement</i>	
	<i>49e Parallèle (Pemb.-Turtle Mts.), éclaircie</i>	
	<i>49e Parallèle (Foothills à W. Koot.), éclaircie</i>	
	<i>S.E. Alaska, éclaircie</i>	
	<i>Glacier Waterton, éclaircie</i>	

ANNEXE D – PLANS DES BORNES INSTALLÉES

BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

MON 0

IBC SECTION SECTION CFI
Southeast Alaska Alaska du sud-est

LOCATION LOCALISATION
Hyder, AK
Stewart, BC (C.-B.)

Scale 1:8,000
50 0 50 100 150 200 m

LEGEND LÉGENDE
Newly established monument □ Nouvelle borne posée
Existing monument ■ Borne existante
Turning point ● Point tournant
International boundary — Frontière internationale
Connection line - - - - - Rattachement d'arpentage

Distances shown are horizontal on ellipsoid and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise). Geodetic azimuths are shown. All distances are derived from GPS observations and all azimuths were calculated.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites sur ellipsoïde et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement). Les azimuths géodésiques sont présentés. Les distances sont dérivées d'observations GPS et les azimuths sont calculés.

NOTES NOTES

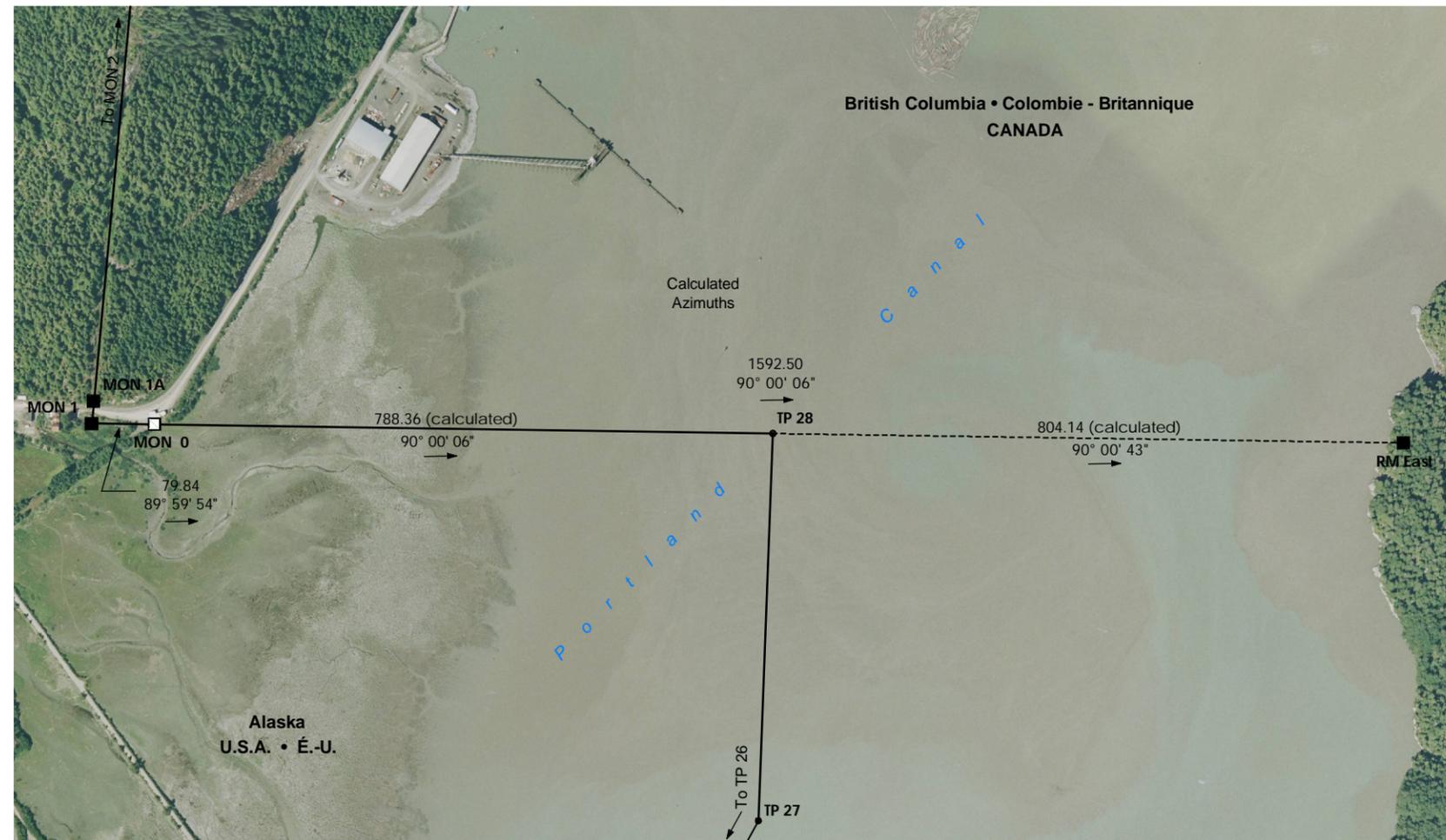
MON 1 - Found and accepted position as original evidence.
MON 0 - Set new decorative obelisk.
RM East - Found and accepted position as original evidence.

MONUMENTED & ARPENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Phillip D. Hargrove
American Section Section américaine

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENTAGE
September 2015 septembre 2015



INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE

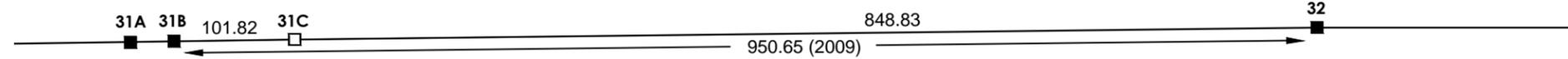


MON 1
Original Bronze Obelisk
Established in 1904



MON 0
Granite Obelisk
Established in 2015

British Columbia • Colombie-Britannique
CANADA



Washington
U.S.A. • É.-U.

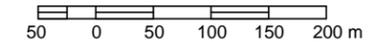
BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

MON 31C

IBC SECTION SECTION CFI
49th Parallel 49e parallèle
(Pacific to Columbia Valley) (Pacifique à la vallée du Columbia)

LOCATION LOCALISATION
Abbotsford, BC (C.-B.)
Sumas, WA

Scale 1:5,000



LEGEND	LÉGENDE
Newly established monument	□ Nouvelle borne posée
Existing monument	■ Borne existante
International Boundary	— Frontière internationale

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise). Geodetic azimuths are shown. All angles and distances are derived from GPS observations.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement). Les azimuts géodésiques sont présentés. Les angles et les distances sont dérivées d'observations GPS.

NOTES NOTES

MON 31C - Set new decorative monument east side of the north bound truck lane, on line.

MON 32 - Accept position of standard obelisk.

MON 31B - IBC disk found east side of north bound car lane.

MONUMENTED & ARPENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Joseph L. Harrietha, C.L.S.
Canadian Section Section canadienne

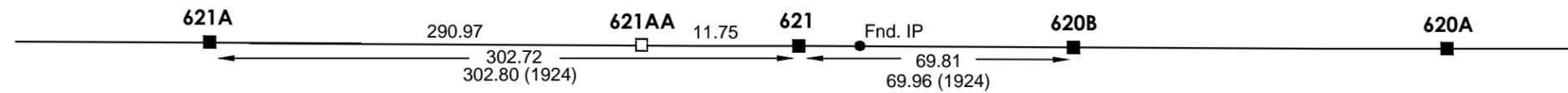
DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENTAGE
August 2015 août 2015



INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE



Quebec • Québec
CANADA



Vermont
U.S.A. • É.-U.

Survey Sketch
Not to Scale



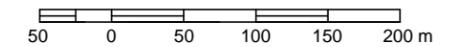
BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

MON 621AA

IBC SECTION SECTION CFI
West Line (QC/VT) Ligne Ouest (QC/VT)

LOCATION LOCALISATION
Morses Line, QC - VT

Scale 1:4,000



LEGEND LÉGENDE
Newly established monument □ Nouvelle borne posée
Existing monument ■ Borne existante
International Boundary ——— Frontière internationale

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise). Geodetic azimuths are shown. All angles and distances are derived from GPS observations.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement). Les azimuts géodésiques sont présentés. Les angles et les distances sont dérivées d'observations GPS.

NOTES NOTES

MON 621AA - Set new decorative monument on west side of Route 235 on line.

MON 621 (1907) - Replaced with new decorative monument on east side of Route 235 on line.

MON 621W - Cylinder found 2ft below grade 0.05N.

MON 620B - Small obelisk no date.

Fnd. IP - Found iron post 1.78m east of MON 621 on line.

Encroachments: Fence on line east of MON 620B.

MONUMENTED & ARPEMENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Joseph L. Harrietha, C.L.S.
Canadian Section Section canadienne

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPEMENTAGE
September 2015 septembre 2015



INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE



**Commission de la frontière internationale
États-Unis et Canada**

**Rapport annuel conjoint
2015**